

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 614

  

**Artikel:** La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes : (suite de la 1re page)

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264487>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'on peut donc se rendre compte par ces chiffres que les femmes, davantage que les hommes, ont compris l'utilité de se préparer à cette carrière d'interprète, qui peut offrir des débouchés nouveaux au travail féminin et assurer à celles qui y entreront une activité intellectuelle aussi étendue qu'intéressante.

## Elections des prud'hommes à Neuchâtel

Le renouvellement des Conseils de prud'hommes n'a donné lieu à aucune complication.

D'entente avec les groupements intéressés, et avec le concours bienveillant du Secrétariat communal, le nombre des candidatures n'a pas dépassé celui des places à pourvoir. Ainsi ont été proclamés élus par vote tacite 110 juges prud'hommes, dont 21 femmes: 3 dans le groupe des «substantes», 8 dans «vêtement et parure», 10 dans les «arts libéraux et professions diverses». Elles sont absentes des groupes «habitation», qui comprend surtout des maçons, ferblantiers, jardiniers; et «horlogerie et mécanique». Cette dernière lacune, regrettable puisque le nombre des ouvrières en mécanique est assez élevé, s'explique par leur manque de stabilité. On pourrait souhaiter aussi une représentation féminine plus importante dans le groupe de l'alimentation. Les femmes l'obtiendront quand elles la voudront, puisqu'elles sont électrices dans ce domaine.

Souhaitons à toutes les élues, anciennes et nouvelles, une activité féconde qui fasse d'elles de bonnes suffragistes, si elles ne le sont déjà!

E. P.

## La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

...Songeons, nous a dit M<sup>me</sup> Haemmerli-Schindler, aux nombreuses familles qui ont déjà plusieurs enfants et où le salaire du mari, ou son allocation de chômage, ne suffit pas à faire vivre la famille. Souvent, la femme seule gagne. Pour ne pas tomber à la charge de l'assistance publique, elle va travailler comme lessiveuse, femme de ménage, vendeuse de journaux, ou ouvrière de fabrique. Quand elle rentre, il lui faut s'occuper de son mari, des enfants, du ménage. Pour elle aucun repos à aucun moment: il faut qu'elle travaille sans répit, s'occupe de tout, se débâte avec tous les soucis. Si bien que, plus cette femme est consciencieuse, plus les responsabilités de tout ordre pèsent sur elle, et plus ses forces physiques et son système nerveux seront rapidement usés... Qui ne comprendrait pas, dans ces conditions, que les symptômes d'une nouvelle grossesse, ou même seulement la crainte constante et

Le Consommateur  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

ennervante d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interruption de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

énervantes d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interruption de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

brutaux, entre ses mains, plus d'une entreprise a perdu ses qualités essentielles. Intervendrait-il avec bonheur dans le travail accompli par le «Service du Peuple», et, quel place laisserait-il aux femmes dans une organisation officielle?

Le régime libéral n'a pas entreprise de grandes réformes sociales, mais il n'a pas empêché le Service du Peuple de naître et de se développer, c'est beaucoup. Songeons aux grenouilles de la fable, n'en demandons pas plus.

A. W.-G.

Guide des auberges suisses de la jeunesse. Un petit volume avec adresses, illustrations et une carte en couleurs de la Suisse. Prix: 1 fr. 40, au Secrétariat de la Fédération des auberges de jeunesse, Stampfenbachstrasse, 12, Zurich et dans les librairies et magasins d'articles de sport.

«Ce que voudrait être ce volume: un fidèle compagnon de course...» nous dit la lettre d'envoi des éditeurs. On ne peut mieux faire que de répéter ce vœu, en souhaitant de belles journées ensoleillées passées à explorer notre pays à tous ceux et toutes celles qui manieront ce petit livre, si riche en renseignements utiles, et que son format permet de fourrer n'importe où dans une poche ou dans un sac.

M. F.

Rosa NEUENSCHWANDER: *Heimdienst-Bäuerinnenhilfe*, 1 brochure éditée par l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (Service de presse, place de la Gare, 7, Berne).

Lecture recommandée à toutes celles qui savent l'allemand, de cet opuscule dans lequel M<sup>lle</sup> Neuenchwander traite de toute son expérience de problèmes de première actualité. Il est à souhaiter qu'après l'avoir étudié, l'initiative soit prise

## La „Journée des femmes zurichoises“



Partout ou presque où se trouvent des «Frauenzentralen» ou de grandes organisations féminines, la coutume s'est établie d'organiser chaque année une «Journée des Femmes». Et cela est fort bien. Toujours en effet figurent au centre du programme de ces réunions les questions d'ordre pratique ou les principes essentiels que l'actualité place devant les intérêts de chacune; et toujours aussi se rencontrent cette seule fois dans l'année des centaines de femmes, qui sont amenés ainsi à méditer sérieusement sur un sujet, puis à échanger leurs idées à son égard.

L'an dernier, c'était à s'entretenir de la bataille de l'agriculture que les «Frauenzentralen» de Zurich et de Winterthur avaient convié les femmes de tout le canton. Cette année, le sujet que l'on avait demandé à trois orateurs différents de traiter fut celui-ci: *Défendons notre liberté*. Inutile de dire qu'il aurait été difficile d'en choisir un plus actuel. Car si l'on aime sa patrie, et si l'on veut rester Suisse, la défense de la liberté est la tâche essentielle. Mais pour remplir cette tâche, même le sentiment le plus fort, même la conviction la plus ancrée ne suffisent pas: il faut les étayer sur une connaissance plus approfondie de notre développement historique, et des éléments qui constituent les bases essentielles de notre démocratie suisse — et aussi sur la conscience claire des dangers qui la menacent et des moyens de la défendre.

C'est à ces questions: Qui suis-je? d'où est-ce que je viens? que dois-je faire?... que répondit d'abord le professeur Jaggi (Berne) par un magistral exposé historique. Démontrant comment, dès les débuts de son histoire, le peuple suisse a manifesté une activité politique, comment soit le

paysan, soit le citadin, sont parvenus à se donner un statut indépendant, alors que partout ailleurs ils vivaient en servage, il a, déroulant la vaste fresque des événements à travers les siècles, et citant de nombreux épisodes aussi significatifs qu'intéressants, marqué comment s'est implantée dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat démocratique à laquelle nous sommes tous si fortement attachés. Puis, M<sup>me</sup> Esther Gutzwiller (Bâle) s'est adressée aux femmes, qui doivent vivre la vie de tous les jours avec ses difficultés et ses charges, leur disant comment la véritable liberté naît de la discipline intérieure, comment leur devoir est d'être toujours prêtes à ce que la défense de cette liberté peut exiger d'elles. Mais qu'elles prennent garde à ne pas sacrifier, même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux biens matériels, à ne pas se faire les servantes de l'argent, que ce soit dans leur vie familiale, professionnelle, ou dans celle de leurs Associations! Car c'est aux femmes et aux mères qu'échoit la responsabilité de former, par l'éducation, la mentalité du citoyen de demain et de lui inspirer la conviction que, si nous voulons rester libres, nous devons savoir nous dégager de nos besoins matériels. Aimer la vie simple, se soumettre volontairement aux nécessités imposées par le bien de tous, telle est aujourd'hui notre tâche: sachons vivre notre liberté et élever les autres pour elle, et cela par notre enseignement, notre attitude et notre exemple.

Le troisième orateur enfin, M. Max Wolff, juge à la Cour suprême de Zurich, décrit de façon impressionnante les bases morales de la démocratie suisse, et les dangers qu'elle risque de courir. Car notre démocratie n'est pas seulement

un régime administratif, elle est aussi une façon de penser et de sentir, une attitude morale, elle plonge ses racines dans la foi en la destinée de l'être humain. Et c'est de cette attitude et de cette foi que s'inspirent nos droits tant privés que publics: liberté de conscience, tolérance, valeur du droit, reconnaissance du caractère sacré de la vie... La défense et le maintien de notre démocratie suisse doivent par conséquent constituer le but vers lequel se tourne tout le peuple suisse, idée que le conférencier développa avec force, montrant comment la liberté et la vérité sont étroitement liées l'une à l'autre et comment la solidarité devient un devoir. Seul un peuple vraiment conscient et fort est capable de souffrir la faim et le froid, capable de combattre et de mourir pour sa patrie.

...Aucune discussion n'a suivi ces trois conférences, qui ont laissée une profonde impression, chacune, dans ce nombreux auditoire de centaines et de centaines de femmes, préférant méditer dans l'intérieur de son âme sur ce qu'elle venait d'entendre. Et cet appel aux femmes et aux mères à intéresser davantage leurs enfants que par le passé à la vie nationale a pris la forme d'un discret reproche envers celles qui n'ont pas toujours manifesté la compréhension voulue à cet égard: M. Wolff ne s'est-il pas écrié que «de telles expériences devraient conduire à éveiller l'intérêt de la masse des femmes suisses pour la chose publique, ce qui ne peut se produire uniquement que par l'obtention des droits politiques»? C'est sur la même corde d'ailleurs qu'a appuyé M. le conseiller d'Etat Briener, qui a assisté à cette «Journée» comme représentant des autorités, lorsque au repas en commun, il a fait entrevoir la perspective que, prochainement sans doute, le canton de Zurich reconnaîtrait, le premier de tous, le brevet de capacité civique aux jeunes filles...

Ajoutons encore qu'au début de cette «Journée» présidée par M<sup>lle</sup> Maria Fierz, les tâches les plus importantes qui, aujourd'hui, s'imposent aux femmes avaient été rappelés, telles que l'aide aux paysannes, la bataille de l'agriculture, le secours aux enfants, le Service complémentaire féminin, etc. Mais l'impression dominante que remportèrent les participantes, lorsque, par le doux crissement de cette belle journée printanière, elles se dispersèrent pour prendre le chemin du retour, était bien celle que la défense de notre liberté doit être notre premier souci et notre plus importante mission.

E. B.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

visiteuses dont l'attention est immédiatement attirée par la vue d'un berceau, ceci si l'on peut parler de la sorte, «créant l'atmosphère». Mais cette atmosphère est bien davantage encore créée par la personnalité de la directrice, dont le choix est de première importance pour le succès de l'œuvre: il faut là, naturellement, une femme mariée, expérimentée, ayant une préparation sociale adéquate, connaissant exactement toutes les institutions et organisations sociales qui, sous une forme ou une autre, s'occupent d'aide aux mères, douée de beaucoup de tact, de sympathie compréhensive, d'un esprit large, et possédant ce rayonnement intérieur que n'a pas qui veut, et qui attire la confiance. «Pour beaucoup de femmes qui viennent à nos consultations, a encore dit M<sup>me</sup> Haemmerli, le simple fait de pouvoir parler à cœur ouvert est déjà une aide, car les mères les plus sérieuses et les plus consciencieuses sont justement celles qui éprouvent le plus d'anxiété: «comment cela va-t-il continuer? comment mes forces suffiront-elles? comment nourrir encore un enfant?...» Notre assistante sociale fait constamment l'expérience qu'après sa première visite à notre Office, la mère rentre chez elle un peu consolée et avec un peu plus de courage. Souvent aussi un petit cadeau, un écheveau de laine, une brassière ou un bonnet pour le futur bébé font des merveilles, si ce don est fait au moment psychologique...»

Combien cette consultation répond à un besoin, les chiffres suivants le prouvent: en 1932-33, date de l'ouverture de l'Office, il avait été donné 1188 consultations, alors qu'en 1940-41, le chiffre des consultations données a été de 2.382. Pendant le seul mois de septembre 1941, 215 femmes enceintes sont venues frapper à la porte de l'Office: et chose curieuse à constater, et contrairement à ce que l'on pourrait croire au premier abord, la forte majorité, plus des deux tiers, sont des femmes mariées, et non pas des mères d'enfants illégitimes. Celle-ci, en effet, dans le total des 5.133 personnes dont l'on s'est oc-

cupé au cours de ces neuf années et demie d'existence, ne représentent que 1.254 cas, alors que les femmes mariées en constituent 3.879. Pourtant, l'assistante sociale voit souvent arriver des jeunes filles, qui n'ont pas le courage de révéler leur état à leur famille, et dont on comprend la reconnaissance lorsque l'Office se charge de cette tâche! Là d'ailleurs ne se borne pas son activité, car l'assistante, en relations constantes avec l'autorité tutélaire, se charge de démarches auprès de l'employeur de la mère, aide cette dernière à trouver du travail, et exerce en tout cas sur elle une influence telle qu'elle finit par éveiller son amour maternel pour le petit être, qui lui paraissait encore peu de jours auparavant seulement comme le souvenir d'une faute ou comme un poids encombrant!

Car ce n'est pas seulement à des conseils d'ordre moral que se limite l'action de l'assistante sociale, et la liste des démarches accomplies par elle prouve toute l'étendue et la variété de sa tâche! On la voit, en effet, et aussi bien intervenir pour des cas de reconnaissance en paternité que donner des adresses de médecins, de cliniques ou de sages-femmes, fournir des modèles de layette ou diriger la future mère sur des cours de puériculture, que l'aider à chercher du travail, payer des annonces à cet effet, ou encore un séjour de convalescence... L'énumération est innombrable dans sa variété, car elle évoque les innombrables difficultés et vicissitudes de la destinée de tant de femmes, et aussi la bonté infinie et l'ingéniosité toujours en éveil avec lesquelles l'on

**LAGIER**  
rue de la confédération, 65  
POUR L'ACHAT  
D'UN PORTE-PLUME  
**WATERMAN**

Papiers Peints  
**DUMONT**  
19<sup>B</sup> HELVETIQUE



## Correspondance

### Grammaire et féminisme

Genève, le 23 mars 1942.

Chère Mademoiselle, ou « Madame le Rédacteur »,

Le Mouvement Féministe a ridiculisé récemment le masculinisme stupide de l'Académie française, qui va jusqu'à corrompre la langue.

Vos lectrices et vos lecteurs se doutent-ils que le préjugé masculin a profondément falsifié deux chapitres importants de la grammaire française? ce ne sont pas spécialement les Académiciens, mais les divers grammairiens qui en sont responsables.

Nous avons tous appris à former le féminin des adjectifs et des noms, comme si le masculin était l'élément primordial, dont dérivait l'autre. Or cela est historiquement faux dans la plupart des cas. (Naturellement quelques adjectifs ou substantifs récents font exception, et *verte* reformé sur *vert* a supplanté la vieille forme régulière *verde*). La forme féminine et la forme masculine viennent en général directement des formes latines correspondantes et non l'une de l'autre.

Mais pour enseigner la grammaire, on ne peut en pratique faire l'histoire de chaque mot, me dira-t-on; c'est bien plus simple d'apprendre aux enfants à tirer le féminin du masculin!

Plus simple de laisser de côté l'histoire, au moins dans l'enseignement élémentaire, d'accord! mais pour le reste, remarquez que, dans chaque famille de mots correspondant à un adjectif, c'est

le radical du féminin et non celui du masculin qu'on retrouve. Pour s'en convaincre, il suffit de choisir au hasard n'importe quel adjectif dont les deux formes diffèrent par quelque chose de plus que le simple « e » caduc: Dans *blanchaille, blanchâtre, blanchet, blancheur, blanchiment, blanchir, blanchissage, blanchisserie, blanchisseur, blanchoyer*, on retrouve *blanche*, mieux que blanc; dans *roussâtre, roussau, roussellet, roussir, roussissement*, apparaît mieux *rouss*, que roux.

Il en est de même pour les substantifs; dans *châtée, châtémite, châtérie*: *châtie* se marque plutôt que chat.

Les exceptions sont très peu nombreuses. N'allons pas en conclure que le masculin soit tiré du féminin, mais simplement que les deux formes (féminin et masculin) d'un nom ou d'un adjectif, ainsi que les mots de la même famille, sont comme les variations d'un même thème. Ce thème revêt une certaine forme au féminin et dans les dérivés parce que sa consonne finale s'est trouvée protégée par une voyelle: un « e » qu'on entendait autrefois au féminin, les suffixes — *âtre, — eur, — ir, etc.* dans les dérivés. Au contraire, au masculin, ce malheureux thème s'est usé contre les autres mots de la phrase, selon des règles d'ailleurs bien déterminées, et a pris une forme particulière.

Les dictionnaires français devraient donc classer les adjectifs ou les substantifs, non sous le masculin, mais sous le thème, comme en sanscrit par exemple. On trouverait donc les mots que nous venons de citer, écrits: *blanch-, chât-, rouss-*, et on enseignerait en grammaire à en former les *féminins et les masculins*.

Au premier abord, cela semble un peu compliqué. Au contraire, sans changer en rien la langue, bien entendu, cela économise plusieurs règles artificielles que nos enfants doivent perdre un temps précieux à mémoriser, tout en suscitant inconsciemment le lait de la supériorité masculine.

Veillez agréer, chère Mademoiselle, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

TH. DE FÉLICE.

## Petit Courrier de nos lectrices

### Féministe jurassienne à d'autres lectrices.

Je ne sais s'il en est parmi vous qui se souviennent de la correspondance échangée, après la vocation neuchâteloise, au sujet de ces fameuses « nouvelles méthodes » de propagande et d'action que bon nombre de correspondants, aussi bien adversaires que sympathisants de notre cause, nous reprochaient de ne pas savoir employer? Notre journal avait gentiment prié les diis correspondants de nous fournir des précisions à cet égard, ce qui lui valut, du côté de ceux ainsi mis au pied du mur, ou bien un silence hermétique! ou bien la suggestion de moyens employés depuis que notre mouvement existe! Voici, à ce propos, une coupure de Curieux qui me tombe sous les yeux, et dont l'auteur, qui signe Philinte, faisant état d'une réunion politique pour le début de laquelle des femmes avaient organisé une choucroute nous assure qu'agir de la sorte ne pourrait que nous gagner les sympathies des électeurs. Alors quoi? toujours la même idée que nous sommes bonnes avant tout à flatter les préférences gastronomiques de nos seigneurs et maîtres! et que, puisque c'est par l'estomac qu'il faut les prendre, point n'est besoin pour nous d'en savoir davantage que faire bouillir le pot... Il y a bientôt trois siècles que le bonhomme Chryste parlait de la sorte: en fait de nouveauté... comme en fait de féminisme d'ailleurs! — L'on pourrait trouver mieux!

Emilienne à plusieurs. — J'ai suivi avec intérêt les réactions diverses suscitées par la question d'une lectrice « courageuse » sur l'opportunité, en ces temps d'économies alimentaires, de nourrir des chiens et des chats. Certaines de ces réactions ont même, paraît-il, été si violentes que la rédaction a dû renoncer à les publier en raison de la nécessité absolue d'un principe de courtoisie et de tolérance mutuelle à la base de ce Petit Courrier. Il paraît que, aux yeux de certains, tenir à la compagnie d'un chien ou d'un chat n'est qu'une manie ridicule d'égoïstes fieffés, tout juste bons à figurer dans la page de caricatures d'un journal illustré, et qu'une décision de l'autorité suprême devrait les priver de leurs compagnons de vieillesse et de solitude, afin d'attribuer à d'autres leurs rations alimentaires.

Et pourtant, qui parmi nous n'a pas été ému par l'histoire navrante de ce garçonnet arrivé de France avec un convoi d'enfants, et qui n'avait pas pu se séparer d'un couple de volatiles, seules affections qui lui soient restées après la mort de sa mère et la disparition de son père?... Je me demande s'il en est autrement pour bien des femmes âgées, isolées, négligées souvent par leurs plus proches, et pour qui le ronronnement de leur minette, ou le petit coup de langue tiède de leur chien est le seul témoignage d'une présence, d'une affection, qui éclaire leurs journées? et qui de nous, se rendant compte de cette tristesse de leur vie, aurait le cœur de les empêcher de partager leur ration alimentaire avec ces seuls fidèles amis?

aussi aux hommes. Leur devoir de se conformer aux dites ordonnances doit leur être démontré chaque fois que l'occasion s'en présente, en particulier aux soldats en service. Nous avons reçu l'assurance que, dans la mesure du possible, il serait donné suite à notre requête.

Plusieurs Comités cantonaux chargés de la distribution du fonds de secours du 1<sup>er</sup> août 1939 nous ont priées de faire des démarches afin que, dans un temps pas trop éloigné, le produit d'une nouvelle collecte soit réservé à l'Aide aux Mères. Les trois grandes associations (Ligue des Femmes catholiques, Sociétés d'utilité publique des femmes suisses et Alliance nationale de Sociétés féminines suisses) qui avaient pris l'initiative de 1939 ont de nouveau adressé une requête au Comité de la Fête nationale pour obtenir le bénéfice d'une prochaine collecte. Nous avons appuyé oralement cette demande à l'occasion de l'Assemblée générale du Comité de la Fête nationale.

Comme précédemment, nous attirons votre attention sur le fait que les difficultés croissantes du ravitaillement rendent indispensable une collaboration aussi étroite que possible de toutes les institutions d'assistance officielle et privée. Nous vous prions donc de veiller à ce que les femmes soient représentées dans toutes les Commissions d'économie de guerre, locales et cantonales. Un appel dans ce sens a été envoyé ces jours-ci par l'Office fédéral d'économie de guerre aux offices cantonaux qui dépendent de lui.

Vous vous souvenez sans doute que, lors de la réorganisation de la Banque Populaire, et sur notre proposition, des femmes ont été élues dans le Conseil d'administration et dans diverses Commissions locales. Notre représentante au Conseil d'administration, s'étant retirée pour des raisons d'âge et de santé, n'a pas été remplacée par une femme, et cela malgré nos suggestions. Nous apprenons que dans les Commissions locales également, il arrive que des femmes démissionnent. Nous vous prions de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les places devenues libres soient à nouveau occupées par des femmes. Il serait regrettable que le succès de nos efforts antérieurs soit perdu.

Nous vous rendons aussi attentives au fait que les conditions juridiques d'après lesquelles se pratique la vente à tempérament, qui de nos jours plus que jamais a engendré des situations catastrophiques, sont à l'étude dans les milieux officiels et privés. Des renseignements sur cette question sont donnés dans la brochure en allemand de H.

Fredenhagen publiée par la Société Coopérative Suisse de Consommation et qui se vend 1 fr. l'exemplaire. Un travail en français sur le même sujet a été préparé par Valy de Goumois, dont un résumé a paru dans le *Mouvement Féministe*, numéros 612 et 613.

Le Service de conférences des femmes suisses qui, comme précédemment, se met à la disposition des organisations féminines pour des conférences ou des séries de causeries, des soirées pour les mères, les jeunes filles, etc., et qui procure des conférencières sur des sujets d'actualité nationale, éducative, sociale et économique, a changé de secrétariat: depuis le 1<sup>er</sup> avril, M<sup>lle</sup> H. Zahner, In Gassen 7, Zurich (Tél. 5.14.57) a succédé à M<sup>lle</sup> Gutzwiller comme secrétaire du Service.

Nous attendons avec intérêt d'ici au 1<sup>er</sup> juin vos vœux et vos suggestions pour notre Assemblée générale et vous disons nos messages très cordiaux.

Pour l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses:

Clara NEF.  
Alice RECHSTEINER-BRUNNER.

## Garnet de la Quinzaine

**Samedi 18 avril:**  
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: Une heure de musique avec les gracieux concours de M<sup>me</sup> Amiguet-Bauty et de son quatuor à cordes.

**Lundi 20 avril:**  
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: VI<sup>ème</sup> séance du Groupe d'études des problèmes d'après-guerre: Adoption de quelques conclusions d'ordre politique et économique. — Libre discussion. — Séance ouverte aux membres de l'Association et à leurs amis.

**Mercredi 22 avril:**  
LAUSANNE: Cartel des Associations féminines vaudoises et lausannoises. Cercle de jeunes filles, 6, rue de Bourg, 14 h. 30: Rencontre de déléguées pour la préparation de l'Assemblée de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

**Vendredi 24 avril:**  
LAUSANNE: Section lausannoise de l'Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: Assemblée annuelle ouverte au public. — A propos d'enfants difficiles, causerie par M. le Dr. Lucien Bovet, sous-directeur de l'Asile de Cery.

cherche à les adoucir. M<sup>me</sup> Haemmerli insiste beaucoup, et avec raison, sur la nécessité absolue pour l'assistante de cet Office d'être parfaitement au courant de l'existence et du caractère de toutes les œuvres de philanthropie et de prévoyance sociale de la région, afin de savoir sans hésiter à quelle porte aller frapper pour un cas déterminé, évitant ainsi les doubles emplois et les chevauchements qui ne font que gaspiller du temps, des forces et de l'argent. Mais l'Office a aussi besoin d'argent pour ses propres buts: pour son bon fonctionnement d'abord, car il emploie, en plus de son inappréciable assistante sociale, deux secrétaires, et a forcément à faire face à des frais de local, de correspondance, de téléphone; puis il paye de petites mensualités de 20 à 60 fr. à quelques-unes — une vingtaine environ — des mères dont il s'est occupé, et dont les conditions de vie, d'alimentation, de surmenage ont été révélées inquiétantes par les enquêtes menées. Ceci tant et si bien qu'un budget annuel de 21.000 fr. lui est nécessaire, auquel contribuent d'abord les cotisations, pourtant modestes, d'une « Société d'assistance aux mères » forte d'un millier de membres, puis des dons d'organisations et d'institutions diverses, des subventions de *Pro Juventute* notamment, chaque fois que revient le cycle de l'aide aux nouveaux-nés, et enfin comme il se doit, de la ville de Zurich (5.500 fr. en 1941), qui reconnaît de la sorte le travail admirable accompli aussi bien pour les mères d'aujourd'hui que pour les enfants de demain. Car est-il œuvre plus encourageante pour le sort de la génération qui monte que celle qui entend dire par des mères, auparavant désespérées par l'annonce d'une nouvelle grossesse, que, de tous les enfants, c'est le dernier venu qui est le préféré... »

E. Gd.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, avril 1942.

Mesdames et chères Collègues,

Malgré les temps extraordinaires dans lesquels nous vivons, malgré la détresse croissante, et les soucis chaque jour plus grands que nous cause le sort de l'humanité, la roue du temps tourne inexorablement et nous avertit de ne pas oublier nos obligations et nos devoirs quotidiens. Nous attirons aujourd'hui déjà votre attention sur notre Assemblée annuelle qui aura lieu à Lausanne les 3 et 4 octobre prochain, et nous vous rappelons que vos vœux et propositions doivent nous parvenir d'ici au 1<sup>er</sup> juin. Avant tout, nous demandons, et ceci plus particulièrement aux Associations romandes, de nous exprimer leurs désirs pour l'organisation de ces journées et de nous dire quels problèmes elles aimeraient entendre traiter et discuter. Nous tenons beaucoup à pouvoir, à côté des rapports habituels — que nous nous efforcerons de réduire autant que possible — mettre à l'ordre du jour des problèmes d'intérêt général afin de les clarifier par un exposé suivi d'une discussion. Ceci nous permettra par la suite d'orienter le travail du Comité de l'Alliance.

Les difficultés croissantes de la tenue du ménage nous ont incitées à envoyer une pétition aux Départements militaire et de l'Economie de guerre, leur demandant que les avertissements transmis par la presse, la radio et les conférences, et commentant les ordonnances fédérales de rationnement et d'adaptation aux circonstances, ne soient pas seulement adressées aux femmes, mais

## R. CRISTIN

COMESTIBLES  
VOLAILLES  
CONSERVES  
VINS  
LIQUEURS  
CHAMPAGNES

2, route de Chêne - GENÈVE - Tél. 4.26.79



La Maison de la Laine  
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

## Hôtel des Familles

GENÈVE

„Christliches Hospiz“  
en face de la gare

TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50



Bibliothèque  
pour la jeunesse

Au Bleu qui Lève

chez Mme J.-L. DUFOUR  
La Vuachère  
LAUSANNE

Prêts de livres dans  
toute la Suisse.

Renseignements gratuits



## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité